

Objectifs de Développement Durable : Quels indicateurs pour la Belgique ?

Michel HUART, 30 Août 2016



Fin juin 2016, l'administration fédérale belge faisait le point sur les indicateurs de suivi des Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Il s'agit de doubler les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique d'ici 2030.

Fin septembre 2015, les 193 pays membres des Nations Unies ont adopté les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD, en anglais SDG) applicables à l'échelle mondiale. Un engagement à l'horizon 2030 qui vise à **éradiquer la pauvreté**, **protéger la planète** et **garantir la prospérité pour tous**.

L'énergie est au centre de presque tous les défis majeurs

L'énergie dispose de son propre objectif (ODD n° 7) intitulé « Énergie propre et d'un coût abordable ». Il s'agit de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Mais, indirectement, l'énergie se trouve au centre de presque tous les défis majeurs. L'accès durable à l'énergie permet de lutter contre la pauvreté. Les systèmes énergétiques polluants impactent notre santé, la vie aquatique et terrestre, la propreté de l'eau. La combustion des énergies fossiles est le principal responsable des changements climatiques. La résilience de nos infrastructures, et singulièrement de nos industries, dépend de leur niveau d'indépendance aux importations de ressources énergétiques. Nos modes de consommation induisent des consommations de ressources énergétiques. Et finalement, la convoitise sur les ressources met à mal la paix dans le monde.

Les sous-objectifs cibles inscrits dans le cadre de l'ODD n°7 proposent, d'ici à 2030 :

De garantir l'**accès de tous à des services énergétiques** fiables et modernes, à un coût abordable,

D'accroître nettement la part de l'**énergie renouvelable** dans le bouquet énergétique mondial,

De multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'**efficacité énergétique**,

De renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la **recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre**, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre,

De développer l'**infrastructure** et améliorer la technologie afin d'approvisionner en services énergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent.

Des indicateurs directement en lien avec l'énergie

Le 11 mars 2016, la Commission statistique des Nations Unies a approuvé un cadre global d'indicateurs. Ce ne sont pas moins de 230 indicateurs qui ont été élaborés pour couvrir 169 sous-objectifs cibles (target). Un sous-objectif cible est un objectif qui est quantifié et pourvu d'une échéance.

Ainsi la [base de données](#) des Nations Unies, propose quatre premiers indicateurs pour l'ODD n°7 relatif à l'énergie : (1) la proportion de la population ayant accès à l'électricité, (2) la proportion de la population ayant recours aux énergies et technologies propres (pour la cuisson, l'éclairage et le chauffage), (3) la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale et (4) l'intensité énergétique (rapport entre la consommation intérieure brute et le produit intérieur brut).

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Ces indicateurs intéressent tous les acteurs belges du Développement durable. Le mardi 21 juin 2016, ils se sont réunis lors d'un « Midi du Développement durable », à l'initiative de l'Institut Fédéral du développement durable (IFDD). Ils se sont penchés sur les indicateurs de suivi des ODD pour mesurer, année après année, les évolutions de durabilité des pays au travers de plus de 169 sous-objectifs cibles proposés par les Nations Unies.

Bilan de l'évolution de la durabilité pour la Belgique

Lors de cet événement, Tim Bogaert, attaché au service de Développement durable du SPF a précisé que les pays n'avaient en aucun cas l'obligation d'établir un rapport annuel sur les évolutions et que le principe reposait sur une base volontaire. Un rapport d'avancement des ODD sera toutefois rédigé. Les données consignées dans ce rapport se baseront sur les indicateurs globaux et les informations disponibles au niveau régional et seront produites par les systèmes statistiques nationaux.

Pour l'heure, un groupe de travail mené par l'Institut National de Statistiques se charge de transposer ces indicateurs au niveau belge et d'ainsi déterminer le processus de suivi. Ce groupe de travail est composé de la DG statistiques de la Banque Nationale, du Bureau Fédéral du Plan et des instituts statistiques régionaux. Dans l'intervalle, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a proposé un premier suivi se basant sur un ensemble préliminaire de 31 indicateurs existants. En effet le BFP publie déjà un bilan de l'évolution de la Belgique vers un développement durable. Le rapport annuel 2016 a été restructuré pour présenter un premier suivi des 17 ODD adoptés par les Nations Unies. Sans trop de surprise, le bilan démontre que des efforts complémentaires sont indispensables dans de nombreux domaines si l'on entend atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030.

Analyse des indicateurs préliminaires belge pour l'énergie

Pour ces objectifs de durabilité, le BFP a utilisé comme indicateurs préliminaires(1) la part des énergies renouvelables dans la consommation finale et (2) l'intensité énergétique qu'il définit comme étant l'inverse de l'efficacité énergétique d'une économie nationale.

L'indicateur renouvelable est déjà bien connu et utilisé dans le cadre de la stratégie européenne : 13% à l'horizon 2020. Comme cible pour 2030, le BFP a considéré le scénario GHG40 et vise 18% à cet horizon. Pour rappel, la part des énergies renouvelables est de 8% en 2014.

L'indicateur d'efficacité énergétique mesure l'intensité énergétique de la Belgique. Il se calcule à partir des données d'Eurostat pour la valeur de la consommation d'énergie primaire et par la Banque Nationale de Belgique pour le PIB. L'intensité énergétique a été de 3,58 MJ/€ en 2013 (année de référence) et sur base d'un doublement de l'efficacité énergétique, la cible à l'horizon 2030 est d'atteindre 1,95 MJ/€. L'évolution actuelle pour atteindre cette cible n'est actuellement pas favorable, d'après le BFP.

D'autres indicateurs sont concernés par l'énergie : Les émissions à gaz à effet de serre (très liées à l'évolution de la consommation énergétique et de l'intensité carbone du mix énergétique) et les victimes de catastrophes naturelles (entre autre résultant des effets des changements climatiques) ; Les émissions de particules fines (principalement émises lors des processus de combustion et dans certaines activités industrielles) ; La consommation intérieure des matières (dont la biomasse et les combustibles fossiles) ; La part modale des voitures dans le transport de passagers.

Signalons que le prochain Midi du Développement durable, organisé par l'IFDD, aura pour thème : "Financer les SDG's : quel rôle pour le secteur privé ?" (6 octobre, Bruxelles - [plus d'infos](#)).

Source URL: <http://renouvelle.be/fr/statistiques/objectifs-de-developpement-durable-quels-indicateurs-pour-la-belgique>